|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Mission 4 – Attribuer les sièges et publier les résultats de l’élection | |  |
| Durée : 50’ | Homme avec un remplissage uniouDeux hommes avec un remplissage uni | Source |

### Contexte professionnel

La société Signaux Girault a été conçue par Françoise Girault. La société conçoit des systèmes de signalisation lumineux reposant sur l’intégration des technologies LED dans des panneaux lumineux. Elle est située à Lons Le Saunier et emploie 41 salariés répartis dans trois divisions : enseigne, signalisation, sécurité.

* Dans des enseignes lumineuses publicitaire : **Division enseignes**
* Dans des panneaux routiers : **Division Signalisation**
* Dans des signalisations de sécurité : **Division sécurité**

La société a procédé à l'élection du comité social et économique le 18 octobre. L’entreprise connait peu de conflits et la direction cherche à promouvoir un dialogue social constructif en son sein. C'est ce qui l'a conduit à attribuer 3 titulaires et 3 suppléants alors que la loi en prévoit seulement 2. Un délégué supplémentaire est ainsi attribué au collège ouvriers et employés.

Trois listes se sont présentées aux élections. Une liste de la CGC pour le collège techniciens, agents de maîtrise et cadres et deux listes pour le collège ouvriers/employés (une de la CGT et une de la CFDT).

L’élection s'est déroulée sur un seul tour car le quorum a été atteint (plus de 50 % de votants) et tous les postes peuvent être pourvus.

Mme Girault vous demande communiquer auprès du personnel les résultats de l’élection.

**Travail à faire**

1. Procédez à l'affectation des sièges à l’aide de l’extrait du protocole d’accord préélectoral qui vous est remis (**document 1**) et du résultat de l’élection qui est dans le **document 2.** Chaque liste syndicale (CFDT et CGT) du collège ouvriers, employés a un délégué titulaire et un délégué suppléant élu.
2. Rédigez la **note d’information à l’ensemble du personnel** qui sera affichée sur les panneaux d’informations les informant des résultats de l'élection. Cette note devra faire ressortir :

* La participation au vote en valeurs absolues et relatives ;
* les résultats de chaque liste et de chaque personne en valeurs absolues et en valeurs relatives ;
* le nombre d’hommes et de femmes élus en valeurs absolues et relatives.

**Doc. 1  Protocole préélectoral de l’élection du CSE**

**Article 2 : Nombre et répartition des sièges**

L'effectif est de 41 salariés, qui se répartit comme suit :

- 21 ouvriers ;

- 7 employés ;

- 5 techniciens, agents de maîtrise ;

- 8 cadres.

Le nombre de délégués à élire est de 3 titulaires et de 3 suppléants.

Dans les structures de 25 salariés ETP et plus :

|  |  |
| --- | --- |
| Le personnel est réparti en deux collèges  Collège 1 : ouvriers et employés  Collège 2 : techniciens, agents de maîtrise et cadres | Les effectifs par collège sont les suivants :  Collège 1 : 28 salariés dont 19 hommes et 9 femmes  Collège 2 : 13 salariés dont 8 hommes et 5 femmes |
| La répartition des sièges est opérée de la manière suivante :  1er collège : 2 titulaires et 2 suppléants  2e collège : 1 titulaire et 1 suppléant | |

**Doc. 2  Résultats de l’élection**

**Effectif de l’entreprise : 41**

**Nombre de votants : 39**

**Collège : Techniciens, agents de maîtrise et cadres (12 voix)**

**Liste CGC (12 voix)**

* Boisson Pierre (10 voix)
* Brugnard Régine (8 voix)
* Germond Louis (3 voix)

**Collège : ouvriers et employés (24 voix)**

**Liste CFDT (13 voix)**

* Billon Sandrine (13 voix)
* Lehonart Juliette (10 voix)
* Tardivel Remi (3 voix)
* Frison Karine (2 voix)

**Liste CGT (11 voix)**

* Kermo Régis (11 voix)
* Boitin Roseline (9 voix)
* Trabot Justine (3 voix)
* Hudrix Joël (2 voix)

**Votes blancs : 3**

**Abstentions : 2**

**Réponses**

1. Rédigez la **note d’information à l’ensemble du personnel** qui sera affiché sur les panneaux d’information les informant des résultats de l'élection. Cette note devra faire ressortir :

* La participation au vote en valeurs absolues et relatives ;
* les résultats de chaque liste et de chaque personne en valeurs absolues et en valeurs relatives ;
* le nombre d’hommes et de femmes élus en valeurs absolues et relatives.